Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212202618-20260507-2026050106-DE

COMMUNE DE QUINTENIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 MAI 2026
Convocation du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept mai à vingt heures trente, en salle du Conseil municipal de la mairie, les membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur BOULARD Jérémy, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Absent : 1
Votants : 11

Présents : BOULARD Jérémy, THEZE Christine, MABBOUX Christian, JÉHAN Christèle, PERRET Marie-Laure, GOUAULT Guillaume, MERDRIGNAC Yvan, MACÉ Justine, LABBÉ Emilie, LUDET Kévin.
Absent excusé ayant donné pouvoir : GOUR Philippe donne pouvoir à THEZE Christine.
Secrétaire de séance : Émilie LABBÉ

Délibération 2026-05-01-06

RENOUVELLEMENT DE LA COMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire explique que, l'article 1650 du Code Général des Impôts, institue dans chaque commune, une Commission Communale des Impôts Directs présidée par le Maire ou par l'Adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne,
- être âgés de 18 ans au moins,
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune,
- être familiarisés avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil municipal.

Le Conseil municipal doit établir une liste de proposition de 24 personnes.

Cette liste est à transmettre au Directeur régional/départemental des finances publiques qui désignera les commissaires.

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212202618-20260507-2026050106-DE

Nom	Prénom	Adresse
CORNILLET	THIERRY	1 LA GUERIVAIS 22400 QUINTENIC
FAVREL	ALAIN	1 LA BLUTERIE 22400 QUINTENIC
HINGANT	ERIC	2 LA COUR GALLON D'EN HAUT 22400 QUINTENIC
LETACONNOUX	MICHEL	15 RUE DE LA CROIX BRENET 22400 QUINTENIC
FAVREL	CLAUDE	6 LE GRAIS 22400 QUINTENIC
GOINGUENET	ALAIN	2 LES PETITS MOULINS 22400 QUINTENIC
DUBOIS	YANN	2 LA VILLE JOUETTE 22400 QUINTENIC
LECOMTE	LOUIS	2 ROUTE DE LA CÔTE 22400 QUINTENIC
BRIEND	CHRISTIAN	1 LES PLESSES 22400 QUINTENIC
MERDRIGNAC	ELSA	7 RUE DU VAU DERIEU 22400 QUINTENIC
HINOT	STEPHANE	31 LES RIAUX 22400 QUINTENIC
HAMON	STEPHANE	1 BEL AIR 22400 QUINTENIC
PICHEREAU	MARTINE	11 RUE DES PORTES ROTIES 22400 QUINTENIC
CIERPKA	CEDRIC	8 RUE DES PORTES ROTIES 22400 QUINTENIC
VALLEE	JEAN-LUC	1 CHEMIN DES DEMOISELLES 22400 QUINTENIC
SOUNE	CHRISTIAN	12 RUE DU CLOS CHANOINE 22400 QUINTENIC
BOURVA	ERIC	4 LA SORAIS 22400 QUINTENIC
LERIN	THIERRY	1 LA COUR GALLON D'EN HAUT 22400 QUINTENIC
PEDRIELLI	VINCENT	5 LA COUR GALLON D'EN HAUT 22400 QUINTENIC
HERPIN	VALERIE	5 RUE DE LA CROIX BRENET 22400 QUINTENIC
PANSART	JEAN-YVES	11 RUE DE LA MAIRIE 22400 QUINTENIC
GOURMELEN	NATHALIE	6 RUE DU PLESSIS 22400 QUINTENIC
GAC	JEAN-MICHEL	LA VILLE BLANCHET 22550 HENANBIHEN
GALLERY DES GRANGES	CHRISTIAN	42 RUE DU TERTRE GICQUEL 22430 ERQUY

Fait le 7 mai 2026,

Le Maire,
Jérémy BOULARD

La Secrétaire de séance,
Émilie LABBÉ

MAIRIE DE QUINTENIC (Côtes-d'Armor)

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, compte-tenu de son affichage le 15 MAI 2026

et de sa transmission en Préfecture le 15 MAI 2026